



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Hausse de l'indice FAO des prix des produits alimentaires

Question écrite n° 34583

#### Texte de la question

M. Julien Aubert attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la hausse de l'indice FAO des prix des produits alimentaires au niveau mondial. En effet, cet indice, qui suit l'évolution des cours internationaux des denrées alimentaires les plus échangées, a augmenté de manière continue ces six derniers mois, pour atteindre son niveau le plus élevé depuis six ans, selon l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation. Les cinq catégories de denrées de base étudiées ont ainsi vu leur prix progresser, avec en particulier une « hausse vertigineuse » de 14,5 % par rapport à octobre 2020 qui est intervenue sur les huiles végétales. L'indice des céréales a progressé quant à lui de 2,5 % par rapport à octobre 2020 et de 19,9 % par rapport à 2019, tandis que l'indice du sucre affiche une croissance mensuelle de 3,3 %. Dans ces conditions, il souhaiterait savoir quelles conséquences le Gouvernement anticipe pour le marché français de cette hausse de prix, ainsi que plus largement pour la sécurité de l'approvisionnement alimentaire dans les pays du continent africain, et quelles mesures il entend prendre concernant cette situation.

#### Texte de la réponse

La progression récente de l'indice des prix de la FAO est principalement liée aux tensions sur les prix des huiles végétales, en premier lieu l'huile de palme, suite à une production inférieure à la normale dans un contexte de demande qui reste soutenue. On note également une augmentation du prix de la plupart des céréales (blé, maïs) hormis le riz. Dans un contexte difficile lié à la pandémie de covid, une des préoccupations constantes du ministère de l'agriculture et de l'alimentation a été de maintenir des flux commerciaux ouverts et d'éviter toutes restrictions aux exportations afin d'éviter une volatilité excessive des prix. Les ministres de l'agriculture du G20 se sont réunis virtuellement à deux reprises, sous présidence saoudienne, et ont réitéré leur engagement à cet égard. Les informations fournies par l'initiative AMIS (Agricultural Market Information System - système d'information sur les marchés agricoles), qui rassemble les pays du G20 ainsi que les principaux pays exportateurs et importateurs hors G20, sur les prix des principales céréales ont permis de rassurer les marchés et d'éviter tout emballement. Cette initiative, lancée sous présidence française du G20 en 2011 en réponse à la flambée des prix alimentaires, comporte aussi une enceinte de dialogue politique entre les pays membres d'AMIS, le forum de réponse rapide, qui permet un échange continu entre ces pays. Par ailleurs, la France et l'Union européenne suivent avec attention les mesures annoncées par la Russie en terme de restriction à l'export (taxes à l'exportation sur les huiles de tournesol et contingents et taxes à l'exportation des céréales) pour contenir les prix sur son marché intérieur. Pour ce qui concerne les conséquences de ces hausses de prix pour le marché français, à ce stade les répercussions sur les prix intérieurs ne sont pas préoccupantes. Si les cours sont repartis à la hausse en céréales, après les annonces de la Russie, et si ceux des oléo-protéagineux demeurent soutenus, portés par la demande, les cours du sucre se replient légèrement. La préoccupation de nombreuses filières en cette période de covid reste la fermeture de la restauration hors domicile qui entraîne un fléchissement de la demande pour certains produits. Plus généralement, cette situation illustre la nécessité de renforcer la souveraineté alimentaire française, à travers une politique agricole commune ambitieuse. Enfin, pour ce qui concerne plus particulièrement l'approvisionnement alimentaire dans les pays du continent africain,

le ministère, avec l'appui des conseillers agricoles basés sur ce continent, suit de près la situation et notamment les conditions de production locales. À ce jour, les prévisions pour la prochaine récolte restent satisfaisantes (pluies abondantes qui devraient entraîner de bonnes récoltes de produits vivriers). Le ministère reste attentif aux conséquences économiques de la pandémie qui entraîne une augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim.

## Données clés

**Auteur :** [M. Julien Aubert](#)

**Circonscription :** Vaucluse (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34583

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** [Agriculture et alimentation](#)

**Ministère attributaire :** [Agriculture et alimentation](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 décembre 2020](#), page 8839

**Réponse publiée au JO le :** [2 février 2021](#), page 915